

2023 → 2025

# PLAN D'ACTION EN ÉCORESPONSABILITÉ

# TABLE DES MATIÈRES

<b>Fierté Montréal : une Mission sociale</b>	<b>3</b>
<b>Écoresponsabilité</b>	<b>3</b>
<b>But et objectifs du plan d'action 2023-2025</b>	<b>4</b>
<b>Indice d'écoresponsabilité événementielle</b>	<b>4</b>
<b>Visées écoresponsables</b>	<b>5</b>
• Gestion des matières résiduelles	5
• Transport	7
• Approvisionnement responsable	7
• Alimentation	8
• Eau & énergie	9
• Pratiques sociales	9
<b>Ressources</b>	<b>11</b>
• Bureau de normalisation du québec – gestion responsable d'évènements	11
• Conseil québécois des évènements écoresponsables	11
• Consortium écho logique	11
• Fonds écoléader	11
• Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques	11
• Nations unies	11
• Réseau des femmes en environnement	11
• Tétra pak	
<b>Visées écoresponsables</b>	<b>11</b>
<b>Annexes</b>	<b>12</b>
• Annexe 1 : indice d'écoresponsabilité de la ville de montréal	12
• Annexe 2 : tableaux des mesures en écoresponsabilité 2023-25	21



## PLAN D'ACTION ÉCORESPONSABILITÉ

### 1. Fierté Montréal : une mission sociale

Organisme à but non lucratif fondé en 2007, Fierté Montréal permet aujourd'hui, grâce à son festival éponyme, le plus grand rassemblement des communautés de la diversité sexuelle et de genres à travers la francophonie. Sa mission principale est de soutenir et promouvoir les communautés de la diversité sexuelle et pluralité des genres, autant lors du festival Fierté Montréal qu'en appuyant des projets communautaires et événements 2SLGBTQIA+ variés à travers le Québec. Au fil des années, dans une perspective d'ouverture et de changement social, s'est ajoutée au flamboyant défilé une programmation festivalière diversifiée, inclusive et équitable, laquelle comprend des spectacles, des conférences, des expositions et des journées communautaires.

### 2. Écoresponsabilité

« Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. »<sup>1</sup>

« Un événement écoresponsable intègre les principes du développement durable à chacune des étapes de son organisation, et ce, dès le début de la planification. Il vise à réduire les répercussions négatives sur l'environnement et à augmenter les retombées positives sur les plans sociaux et économiques, en cherchant notamment à remplir des objectifs d'approvisionnement local, de soutien communautaire, de réduction des déchets et des émissions de gaz à effet de serre. De plus, il permet de sensibiliser les participants aux enjeux environnementaux, favorise leur apprentissage de gestes écoresponsables et contribue au rayonnement de la ville dans laquelle il a lieu. »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Loi sur le développement durable du gouvernement du Québec

À la lumière de ces définitions, la mission même de Fierté Montréal s’inscrit pleinement dans le volet social du développement durable, en plaçant des groupes minoritaires souvent marginalisés au cœur de ses activités et en favorisant la pérennisation de partenariats entre les milieux communautaires et économiques, contribuant à la justice sociale. De plus, ses événements et actions menées dans la communauté 2SLGBTQIA+ permettent à Montréal de figurer parmi les villes les plus inclusives au monde. L’organisme a donc à cœur d’améliorer ses pratiques en matière d’environnement par l’élaboration de visées écoresponsables audacieuses, au-delà de celles déjà implantées au sein de ses activités, afin d’être un acteur de changement dans la sphère d’écoresponsabilité événementielle.

### 3. But et objectifs du plan d’action 2023-2025

Ce premier plan d’action sert à brosser le portrait des mesures déjà en place dans les activités de Fierté Montréal, d’émettre un constat des mesures manquantes et de pousser sa réflexion sur les améliorations à apporter. Il servira à guider l’organisme dans le choix des partenariats et des fournisseur·euse·s mais, surtout, à se fixer des objectifs clairs et tangibles.

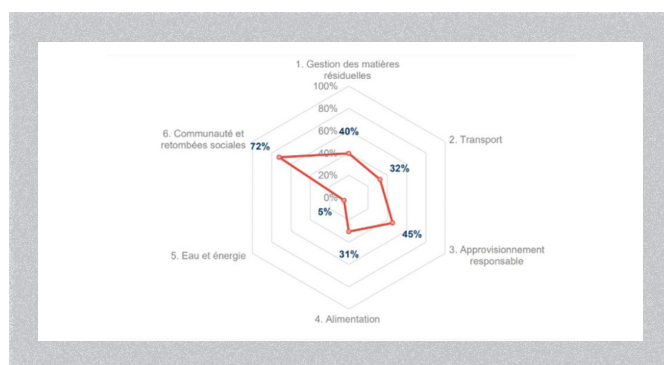
Déjà forte de pratiques sociales responsables, Fierté Montréal souhaite emboîter le pas en matière d’écoresponsabilité avec son premier plan d’action prévu sur un horizon de trois ans, incluant l’ensemble des activités du festival, du défilé et des journées communautaires. Avec la relocalisation de son site principal au Parc olympique en 2022, l’organisme aspire à mettre en place des mesures et visées à la hauteur des pratiques actuelles. Ce plan se base ainsi sur les critères établis par le Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER), les objectifs de développement durable émis par l’Organisation des Nations Unies (ONU), la norme de Développement durable – Gestion responsable d’événements du Bureau de normalisation du Québec (BNQ-9700-253) ainsi que sur l’autodéclaration concernant les indices d’écoresponsabilité événementielle publiée par la Ville de Montréal. Finalement, cette démarche s’inscrira dans le plan stratégique 2023-2025 dans un but de cohérence avec les valeurs de l’organisme.

### 4. Indice d’écoresponsabilité événementielle

Voici le comparatif des résultats obtenus en 2021 et 2022 selon l’indice d’écoresponsabilité de la Ville de Montréal, une autodéclaration mandatée par le Conseil québécois des événements écoresponsables et de la Maison du développement durable, afin d’obtenir son indice d’écoresponsabilité événementiel.

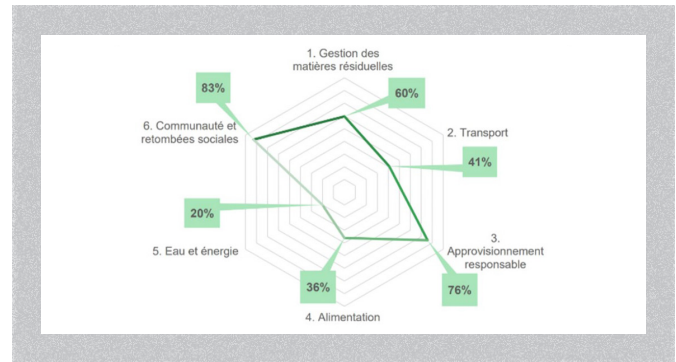
#### → Janvier 2021

VOTRE INDICE D’ÉCORESPONSABILITÉ		
1. Gestion des matières résiduelle	19	40%
2. Transport	12	32%
3. Approvisionnement responsable	15	45%
4. Alimentation	11	31%
5. Eau et énergie	1	5%
6. Communauté et retombées sociales	26	72%
<b>Résultat total</b>	<b>84</b>	<b>40%</b>



<sup>2</sup> Organisation d’événements écoresponsables, « Élues pour un environnement de qualité », Réseau des femmes en environnement

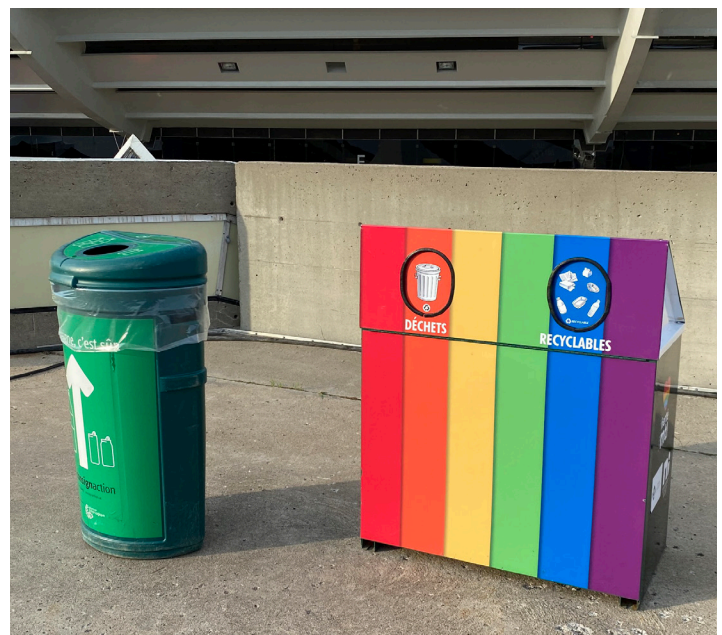
VOTRE INDICE D'ÉCORESPONSABILITÉ		
1. Gestion des matières résiduelle	31	60%
2. Transport	20	41%
3. Approvisionnement responsable	25	76%
4. Alimentation	13	36%
5. Eau et énergie	4	20%
6. Communauté et retombées sociales	29	83%
Résultat total	122	54%



## 5. Visées écoresponsables

Afin de contribuer à l'effort collectif d'écoresponsabilité événementielle, Fierté Montréal a élaboré un plan d'action sur trois ans lui permettant d'atteindre réalistement les objectifs des présentes visées. Le changement de site pour la tenue du festival facilitera l'implantation de plusieurs mesures, en plus de permettre l'instauration d'alternatives telles la mutualisation des scènes et ressources.

Dans l'année à venir, l'organisme aspire à une transition écoresponsable tangible et comptera sur l'appui de consultant.e.s expert.e.s afin de bonifier et concrétiser ses démarches. Plusieurs stratégies seront ainsi implantées lors de l'édition 2023 du Festival : elles permettront, dans un premier temps, une meilleure analyse des pratiques festivières actuelles de l'organisme et, dans un second, de produire des bilans rigoureux qui permettront d'implanter des améliorations concrètes.



Finalement, Fierté Montréal aspire à l'obtention de la certification *Gestion responsable d'évènements (BNQ-9700-253)* du Bureau de normalisation du Québec afin de régulariser ses procédés et maintenir à jour ses visées d'écoresponsabilité événementielle selon l'évolution des mesures mises en place par les différents acteur.ice.s, gouvernementaux ou autres.

## 6. Gestion des matières résiduelles

La gestion des matières résiduelles est l'une des priorités du plan d'action de Fierté Montréal; la mise en place de mesures plus poussées est en cours afin de permettre l'atteinte de cet objectif. Dans le but de répondre adéquatement aux critères d'écoresponsabilité événementielle actuels, Fierté Montréal se base sur les principes suivants afin d'orienter sa gestion des matières résiduelles en contexte festivier :

- Éviter autant que possible la production de matériel et, lorsqu'inévitable, concevoir les matériaux et articles promotionnels à produire en fonction de leur durée de vie, de leur création à leur traitement ultime;
- Préconiser la réduction à la source du plastique et contenants à usage unique;
- Distribuer les surplus, qu'ils soient matériels ou alimentaires, à des organismes communautaires locaux;

- d. Sensibiliser l'ensemble des parties prenantes (festivalier-e-s, équipe, fournisseurs et partenaires) à la saine gestion des matières résiduelles.

En respectant ces lignes directrices, Fierté Montréal s'engage à améliorer de façon considérable ses pratiques festivalières. Une politique de gestion responsable des matières résiduelles verra d'ailleurs le jour en 2023 et sera partagée à l'ensemble des acteur.ice.s impliqué.e.s dans l'événement.

### → **Mesure en place:**

- a. Présence de stations de triage;
- b. Présence d'une brigade verte;
- c. Réduction des supports imprimés promotionnels et de la production et distribution d'articles promotionnels;
- d. Utilisation d'éléments réutilisables : décors et accréditations;
- e. Réduction des bouteilles et verres en plastique à usage unique;
- f. Utilisation de vaisselle compostable;
- g. Récupération et disposition adéquate des matériaux de construction;
- h. Remise des objets perdus non réclamés à des organismes de bienfaisance;
- i. Bilan des matières résiduelles;
- j. Bilan des émissions GES du Festival.

### → **Mesures à venir :**

- a. Avoir recours à une ressource d'expertise externe pour la bonification et mise en œuvre du plan d'action;
- b. Fixer un objectif de quantité maximale de matières résiduelles destinées à l'élimination;
- c. Communiquer la quantité de tonnes de CO2 émises lors des précédents éditions afin d'engager et sensibiliser les parties prenantes et participant-e-s à réduire l'empreinte carbone par rapport à la précédente édition;



## 7. Transport



Une part importante des émissions GES du Festival provient du déplacement des artistes internationaux. Comme la venue de personnes de renommée contribue de façon significative à faire rayonner les communautés 2SLGBTQIA+, Fierté Montréal concentre ses efforts sur la promotion, les incitatifs et l'élaboration de partenariats de transports en commun et actifs s'adressant aux festivalier.e.s, l'ensemble des groupes de marcheur.euse.s ainsi qu'aux employé.e.s. En 2022, l'utilisation de véhicules électriques ou hybrides sur les sites d'événements est devenue obligatoire, de même que la compilation des déplacements des employé.e.s dans un but de sensibilisation et de calcul des données menant à un bilan. Dès 2023, la mise en place de mesures structurantes pour le calcul des émissions GES permettra à Fierté Montréal d'inclure une compensation des GES liés au transport dès 2024.

### → Mesures en place :

- Promotion des transports en commun dans les communications liées à l'évènement;
- Mise en place d'incitatifs à l'utilisation des transports actifs et collectifs;
- Sensibilisation des employé.e.s aux répercussions de leur transport;
- Présence de bornes de recharge pour véhicules électriques disponibles;
- Utilisation de véhicules électriques ou hybrides (défilé et déplacement sur site des employé.e.s/ bénévoles);
- Bilan des émissions GES du festival.



### → Mesures à venir :

- Développer des partenariats de transport;
- Compenser les émissions de GES relatives au transport;
- Communiquer les résultats du calcul des GES dans le rapport d'évènement.

## 8. Approvisionnement responsable

Fierté Montréal sensibilise déjà les parties prenantes à adopter des pratiques sociales inclusives dans leur milieu. En ce sens, et afin d'étendre les retombées positives au sein de la communauté 2SLGBTQIA+, une politique d'approvisionnement responsable a été développée en 2022 et sera officiellement adoptée en 2023 : l'ensemble des fournisseur.euse.s et partenaires d'affaires de l'organisme seront ainsi soumis.e.s à des critères de sélection et clauses d'écoresponsabilité.

De plus, la relocalisation du Festival sur le site de l'Esplanade en 2022 permet d'envisager la mutualisation de structures avec d'autres festivals ainsi que des investissements matériels en fonction de leur potentiel de réutilisation sur plusieurs années.

### → Mesures en place :

- Développement d'une politique d'approvisionnement responsable;
- Inclusion d'une clause d'écoresponsabilité dans les contrats avec les fournisseur.euse.s;
- Développement de liens d'affaires avec des entreprises qui ont une politique de développement durable;

- d. Recours à la location, l'emprunt, le partage et la réutilisation de matériel et d'équipement avant l'achat;
- e. Mutualisation de structures et partage de scènes avec d'autres festivals utilisant le même site;
- f. Sélection de fournisseur.euse.s locaux.ales (moins de 100 km);
- g. Interdiction du suremballage des produits;
- h. Réduction des produits à usage unique.

### → Mesures à venir :

- a. Choisir des fournisseur.euse.s et produits selon des critères environnementaux et sociaux;
- b. Adhérer à et utiliser le service de Partage Club (économie collaborative favorisant le réemploi de biens).

## 9. Alimentation

L'offre alimentaire disponible lors des événements de Fierté Montréal tend progressivement vers une production locale et soucieuse des enjeux actuels. L'offre alimentaire sera également plus diversifiée et accessible, afin de respecter les régimes alimentaires variés. De plus, dans le contexte économique difficile actuel, Fierté Montréal a à cœur d'améliorer son système de redistribution des surplus alimentaires déjà en place. Finalement, le Festival sensibilise les participant.e-s aux enjeux d'écoresponsabilité par la publication de son guide festivalier, lequel invite à la consommation responsable de l'eau sur le site principal (amène ta bouteille d'eau réutilisable ou achète-la sur place).

### → Mesures en place :

- a. Offre de menus végétariens;
- b. Aliments de provenance locale (moins de 100 km);
- c. Aliments certifiés biologiques ou équitables;
- d. Diminution du gaspillage alimentaire;
- e. Surplus alimentaires redistribués à un organisme communautaire local ou aux employé.e-s et bénévoles;
- f. Recommandation auprès du public et du personnel employé d'apporter sa bouteille d'eau réutilisable.

### → Mesures à venir :

- a. Établir des critères pour la sélection de l'alimentation : ingrédients locaux, biologiques et issus du commerce équitable.





## 10. Eau & énergie

En 2022, Fierté Montréal a installé sur son site principal des stations d'eau pour le remplissage, enregistrant une diminution de 70% de la quantité de bouteilles d'eau en plastique vendue ou distribuée par rapport à sa dernière édition en présentiel (2019). D'ici 2024, le Festival prévoit éliminer complètement la vente de bouteilles d'eau en plastique et l'offre sera adaptée avec un nombre accru de stations de remplissage et la vente d'eau embouteillée uniquement de type Tétra Pak.

En termes de calcul et d'économie de l'énergie, la relocalisation du site principal nécessitera le développement d'une stratégie en collaboration avec le Parc olympique afin de pouvoir évaluer la consommation et d'ajuster les mesures à prendre en conséquence. L'édition 2023 permettra de mieux cerner les enjeux et besoins en ce sens.



### → Mesures en place :

- Présence de stations d'eau potable pour le remplissage de bouteilles réutilisables.

### → Mesures à venir :

- Développer une politique d'économie/réduction d'énergie;
- Établir des critères de calcul et d'économie de l'énergie en collaboration avec le Parc olympique (site principal) afin de recevoir les informations nécessaires pour le bilan;
- Obtenir un bilan sur l'utilisation de l'eau et de l'énergie.

## 11. Pratiques sociales

Fierté Montréal se veut un exemple d'inclusivité dans toutes les sphères de ses activités. L'organisme soutient et promeut les communautés de la diversité sexuelle et pluralité des genres à travers son festival et les projets communautaires et événements 2SLGBTQIA+ qu'il sponsorise. Il travaille de concert avec des ressources spécialisées afin de faire rayonner les communautés, offrir un espace bienveillant, accessible et sécuritaire pour toutes, et faciliter la cohabitation avec les populations locales. Plusieurs mesures poussées sont déjà en place, avec le désir renouvelé lors de chaque édition à innover en matière de pratiques sociales.

### → Mesures en place :

#### a. Accessibilité et sécurité :

- Mobilité réduite : site accessible, présence de plateformes réservées et toilettes adaptées;
- Traduction de la majorité des grands événements en Langue des Signes Québécoise (LSQ);
- Implantation d'espaces bienveillants et sécuritaires clairement identifiés sur le site principal, principalement pour les personnes BIPOC et les jeunes de 14 à 25 ans;
- Accès à des ressources, sur le site principal, telles que : intervention psychosociale, tests de dépistage ITSS et service d'accompagnement psychosocial lié à l'usage d'alcool ou autres substances;
- Évènement certifié « Commande un Angelot » afin d'assurer la sécurité sur le site principal des personnes vivant une situation de violence sexuelle ou d'harcèlement (formation des employé·e-s et bénévoles).

#### b. Communautés :

- Financement de plusieurs projets communautaires 2SLGBTQIA+;
- Remise de prix et bourses communautaires visant à reconnaître et soutenir l'activisme des organismes et personnes 2SLGBTQIA+;
- Tenue de conférences portant sur des enjeux vécus par les communautés 2SLGBTQIA+;

- Embauche de personnes issues de communautés marginalisées et du quartier dans laquelle se déroule l'évènement.

### c. Engagement et revendications :

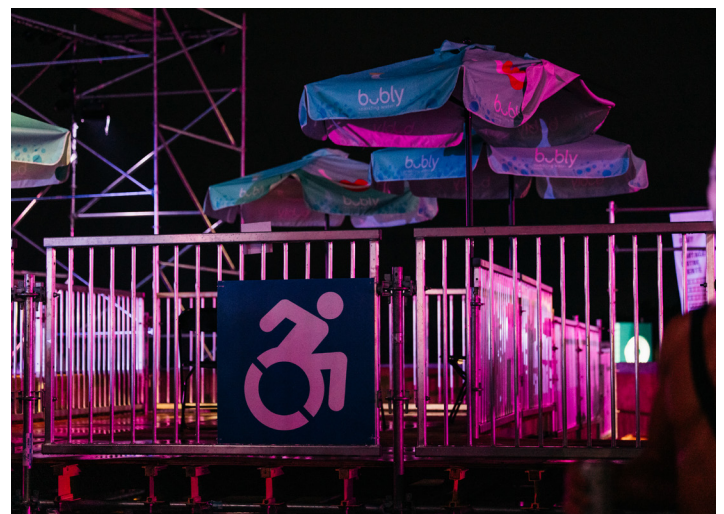
- Publication de revendications politiques issues du secteur communautaire 2SLGBTQIA+;
- Reconnaissance de l'implication des bénévoles;
- Participation bénévole des employé-e-s et membres du CA à des évènements communautaires 2SLGBTQIA+.

### d. Qualité de vie :

- Présence d'une équipe de travailleur-euses de rue assurant la cohabitation entre les personnes en situation de marginalité et les participant-e-s lors des journées communautaires dans l'espace public du Village;
- Développement de dialogues et de partenariats avec des organismes locaux rejoignant des communautés marginalisées de la diversité sexuelle et de genre;
- Développement des relations avec les communautés locales afin de limiter les impacts de la présence de l'évènement sur la qualité de vie.

## → Mesures à venir :

- Développer les relations avec l'arrondissement Hochelaga-Maisonneuve;
- Créer un poste de gestion de plaintes sur le site;
- Offrir de la formation sur les enjeux des communautés à l'ensemble de l'équipe;
- Communiquer les mesures écoresponsables mises en place auprès des acteur-ric-e-s impliqué-e-s.



## 12. Ressources

- Bureau de normalisation du Québec – Gestion responsable d'évènements :  
[Gestion responsable d'évènements](#)
- Conseil québécois des évènements écoresponsables :  
[Indicateurs en écoresponsabilité événementielle](#)  
[Guides gratuits à consulter](#)
- Consortium Écho Logique :  
[Gestion des matières résiduelles](#)
- Fonds Écoleader :  
[Adopter des pratiques écoresponsables et des technologies propres](#)
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques :  
[Outils pour une démarche de développement durable](#)
- Nations Unies :  
[Objectifs de développement durable](#)
- Réseau des femmes en environnement :  
[Service-conseil, activités et formations](#)
- Tétra Pak :  
[Solutions de traitement et d'emballage de produits alimentaires](#)

## 13. Objectifs de développement durable de l'ONU en lien avec nos valeurs



### **Indice d'écoresponsabilité événementiel se basant sur les meilleures pratiques et la réalité des organisateurs et promoteurs d'événements montréalais**

Dans la perspective de stimuler la tenue d'événements plus écoresponsables dans la métropole, la Ville de Montréal propose aux organisateurs et promoteurs d'événements un indice d'écoresponsabilité. Cet indice permettrait d'évaluer les pratiques événementielles sur le territoire montréalais au regard d'une variété de critères touchant la gestion de matières résiduelles passant par l'empreinte carbone et même les communications. Afin de produire cet indice d'écoresponsabilité, la Ville de Montréal a mandaté le Conseil québécois des événements écoresponsables (CQEER) et la Maison du développement durable (MDD).

#### Précisions à lire :

L'indice doit être complété une fois par année....

Indiquer seulement ce qui est complété pas ce que vous comptez faire...

Lue

Lue

Dans chacun des onglets, des mesures vous sont proposées. Sélectionner le choix de réponse qui s'applique à votre événement à partir du menu déroulant. Les points associés seront alors comptabilisés dans votre indice d'écoresponsabilité (les résultats peuvent être visualisés à l'onglet "Résultats"). La pondération accordée à chacune des actions dépend de son impact environnemental et du niveau de difficulté associé à sa mise en place.

Pour chaque mesure, la colonne "Précisions, définitions et exemples" vous donne des indications supplémentaires sur la mesure. Vous n'avez pas à y inscrire quoi que ce soit. Dans la colonne "Justification", vous devez expliquer comment vous avez mis en place cette mesure lors de votre événement. Une ou deux phrases sont habituellement suffisantes comme justification.

**Il s'agit d'une autodéclaration et la Ville de Montréal ne peut donc pas être tenue responsable des résultats obtenus ni de la communication que vous ferez de vos résultats.**

**Montréal** 

## FORMULAIRE D'INFORMATION GÉNÉRALE

Nom de l'événement :	Festival Fierté Montréal
Promoteur :	Fierté Montréal
Type d'événement :	Festival
Thématique :	Autre
Budget :	
Mode de tarification :	Gratuit
Arrondissement :	Plusieurs arrondissements (précisez)
Si vous avez indiqué "Plusieurs	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et Ville-Marie
Date (si plusieurs jours, indiquer la date	3 août 2022
Année de création de l'événement :	2007
Portée :	Internationale
Nombre de participants (s'il s'agit d'un	200 774
Nombre d'intervenants ou artistes, employés,	
Durée de l'événement (en jours) :	7 jours
Durée du montage/démontage (en jours) :	
Nom de la personne responsable du dossier	Valentin PHAM
Statut de l'organisateur :	OBNL
S'il s'agit d'un événement sportif, est-ce un	—

## GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

	Actions appliquées	Pointage maximal	Points obtenus	Précisions, définitions et exemples	Justification : ce que vous avez mis en place	
<b>Tri des matières résiduelles</b>			<b>15</b>			
Nous avons adopté une politique de gestion des matières résiduelles	Oui	3	2	Une politique de gestion des matières résiduelles énonce des orientations et des objectifs relatifs à la gestion des matières résiduelles, notamment en mettant de l'avant le principe des 4RV.	<i>Politique accessible sur demande</i>	
Nous avons fait la collecte des matières recyclables	Oui	2	1			
Nous avons fait la collecte des matières compostables	Oui	4	3			
Nous avons analysé le site afin de déterminer le positionnement optimal des équipements de tri	Oui	1	1			
Nous avons disposé tous les équipements de tri en îlots pour que les participants aient toujours le choix lorsqu'ils disposent de leurs matières	Oui	2	2			
Nous avons utilisé des équipements de tri avec de petites ouvertures pour favoriser la réflexion des participants lors du tri	Oui	2	2			
Nous avons installé des équipements de récupération adaptés aux matières générées en arrière-scène	Oui	2	2			
Nous avons installé des équipements de récupération mutualisés	Oui	2	2			Les équipements mutualisés sont des équipements partagés par plusieurs promoteurs.
<b>Gestion en fin de vie</b>			<b>10</b>			
Nous avons récupéré les matières dangereuses générées lors de l'événement et nous en avons disposé adéquatement	Oui	3	3	Les matières dangereuses incluent notamment les peintures, les aérosols, les huiles, les équipements électroniques, les piles et les solvants. Pour disposer adéquatement des matériaux de construction, ils peuvent être acheminés dans un écoentre		
Nous avons récupéré les matériaux de construction générés lors de l'événement (entre autres lors du montage et du démontage) et nous en avons disposé adéquatement	Oui	3	3			
Nous avons remis les objets perdus non réclamés à des organismes de bienfaisance pour qu'ils soient redistribués	Oui, plusieurs types d'objets	2	2			
Nous avons remis du matériel (panneaux d'affichage, matériaux de construction, etc.) utilisé lors de l'événement à des écoles ou des organismes pour permettre le réemploi	Oui, plusieurs types de matériaux	2	2			
<b>Sensibilisation et communication</b>			<b>4</b>			
Nous avons développé un affichage adapté aux matières générées sur le site de l'événement pour optimiser le tri	Oui	2	2	Une brigade verte est un groupe d'employés ou de bénévoles qui sensibilisent et/ou assistent les participant.e.s dans le tri de leurs matières résiduelles.	<i>Le retrait des contaminants a été fait par notre équipe de nettoyage en se focalisant sur les déchets consignés et recyclables.</i>	
Une brigade verte était présente sur le site	Oui, pour retirer les contaminants des sacs	3	2			
Nous avons offert une formation sur le tri des matières résiduelles à toute l'équipe, incluant les bénévoles	Non	2	-			
<b>Caractérisation des matières résiduelles</b>			<b>1</b>			
Nous avons réalisé un bilan qualitatif des matières résiduelles générées (photos, qualité générale du tri, etc.) et l'information a été diffusée dans le rapport d'événement	Non	3	-			
Nous avons réalisé un bilan quantitatif des matières recyclables, compostables et des déchets ultimes générés et les résultats ont été diffusés dans le rapport d'événement	Non	4	-			
Nous avons réalisé un bilan des quantités de résidus de construction, de matières dangereuses et d'huiles générées et de la façon dont ces matières ont été disposées. L'information a été diffusée dans le rapport d'événement	Non	3	-			
Nous avons réalisé un bilan des émissions de GES générées par les matières résiduelles et l'information a été diffusée dans le rapport d'événement	Oui, pour les GES générés par les déchets, matières recyclables et compostables	1	1			En attente de résultats
Nous avons compensé les émissions calculées de GES générées par les matières résiduelles	Non	2	-			A déterminer en fonction des résultats
Nous sommes parvenus à détourner plus de 80 % des matières résiduelles de l'enfouissement	Non	3	-			
<b>Innovation</b>			<b>1</b>			
Si vous avez mis en place une action innovante dans la sphère de la gestion des matières résiduelles pour réduire l'impact environnemental ou maximiser les retombées de votre événement, veuillez l'indiquer ici	Oui	1	1	Par innovant, on entend une mesure écoresponsable originale qui n'est pas répandue dans l'industrie. Expliquez le caractère innovant et l'impact de l'action sur l'empreinte de votre événement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vélo citerne pour distribuer en eau potable les participant.e.s sur les activations hors site (défilé de la Fierté)</li> <li>- Boîte de récupération spécialisée pour récupérer les tie wraps</li> <li>- Accréditations des membres du personnel et billets réutilisables lors des prochaines éditions (code couleur non daté)</li> </ul>	
<b>TOTAL GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES</b>			<b>31</b>			
		Maximum de points	52			
		Points applicables	52			
		Pourcentage	60%			

## TRANSPORT

Actions appliquées	Pointage maximal	Points obtenus	Précisions, définitions et exemples	Justification : ce que vous avez mis en place
<b>Transports des participant.e.s</b>		<b>10</b>		
Dans les communications liées à l'événement (site internet, réseaux sociaux), nous avons incité les personnes à se déplacer à pied ou à vélo	Oui, pour ces deux groupes	2	2	
Dans les communications liées à l'événement (site internet, réseaux sociaux), nous avons incité les participants à se déplacer en transport collectif	Oui, pour le public	2	1	Partenariat avec la STM et concours pour gagner des titres de transport
Nous avons prévu des stationnements à vélos sécuritaires et en nombre suffisants	Oui	2	2	Utilisation de ceux déjà présents en bordure de l'Esplanade du Parc olympique ainsi qu'en bordure des accès de métro
Nous avons prévu au moins un incitatif pour les participants qui viennent en transport actif ou collectif	Oui	4	4	Exemples d'incitatifs : rabais sur les titres de transport, concours, accès à une zone VIP Concours pour gagner des titres de transport Tarif réduit pour la semaine du festival
Nous avons mis en place au moins une mesure pour encourager le covoiturage	Non	3	-	Exemples de mesures : mise en place d'une plateforme de covoiturage ou de places de stationnement réservées au covoiturage
Nous avons mis en place un service de navette efficace	Non	3	-	
Nous nous sommes assurés que des bornes de recharge pour véhicules électriques étaient disponibles à proximité de l'événement	Oui sans en faire la promotion	2	1	
<b>Transports liés à l'organisation et aux fournisseurs (conférenciers, artistes, athlètes, biens et services, etc.)</b>		<b>6</b>		
Nous avons mis en place des mesures pour encourager l'utilisation des transports actifs et collectifs lors des déplacements liés à l'organisation de l'événement	Oui	3	3	Exemple de mesures : distribution de titres de transport collectif Distribution de passes hebdomadaires aux employé.e.s lors de la semaine du festival pour les déplacements entre les différents sites
Nous avons mis en place des mesures pour encourager le covoiturage lors des déplacements liés à l'organisation de l'événement	Non	2	-	Exemples de mesures : mise en place d'une plateforme de covoiturage pour les employés, optimisation des transports
Nous avons loué des véhicules électriques pour l'organisation de l'événement	Oui	2	2	Par exemple, des voiturettes électriques pour se déplacer sur le site ou des voitures électriques pour les déplacements avant l'événement. Trotinettes et voiturettes électriques pour les déplacements sur le site principal
Nous avons sensibilisé les employés à l'impact de leurs transports	Oui	1	1	Fiche de déplacements à remplir pour le calcul des émissions GES
Nous avons sensibilisé les artistes et conférenciers à l'impact de leurs transports	Non	2	-	
Nous avons sensibilisé les fournisseurs à l'impact de leurs transports	Non	2	-	
<b>Bilan et compensation des émissions de GES</b>		<b>3</b>		
Nous avons comptabilisé les émissions de GES liées au transport et l'information a été diffusée dans le rapport d'événement	Oui, au moins 2 de ces groupes	3	3	Pour faire le bilan des émissions de GES, il faut sonder les participants (ou un échantillon représentatif) sur leurs déplacements pour se rendre à l'événement et y appliquer les facteurs d'émission en vigueur. En collaboration avec le CQEER
Nous sommes parvenus à limiter les émissions moyennes de GES du public à moins de 0,2 kg/km/personne	Non	2	-	Cette donnée est disponible à partir du bilan des émissions de GES de votre événement. Il suffit de diviser les émissions totales par le nombre de participants et la distance totale parcourue. À confirmer CQEER
Nous avons compensé les émissions de GES liées au transport	Non	4	-	Sélectionner N/A si vous n'avez pas réalisé de bilan des émissions de GES. <i>A déterminer en fonction des résultats</i>
Nous avons proposé aux participants de contribuer en compensant volontairement les émissions de GES liées à leurs déplacements vers l'événement	Non	1	-	
Les résultats du bilan de GES des transports et leur compensation ont été diffusés dans le rapport d'événement	Non	2	-	
<b>Innovation</b>		<b>1</b>		
Si vous avez mis en place une action innovante dans la sphère des transports pour réduire l'impact environnemental ou maximiser les retombées de votre événement, veuillez l'indiquer ici	Oui	1	1	Par innovant, on entend une mesure écoresponsable originale qui n'est pas répandue dans l'industrie. Expliquez le caractère innovant et l'impact de l'action sur l'empreinte de votre événement. Entente avec Bixi pour assurer la disponibilité des vélos et bornes disponibles aux heures d'achalandage
<b>TOTAL TRANSPORT</b>			<b>20</b>	
Maximum de points			49	
Points applicables			49	
Pourcentage			41%	

## APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

	Actions appliquées	Pointage maximal	Points obtenus	Précisions, définitions et exemples	Justification : ce que vous avez mis en place
<b>Politique d'approvisionnement responsable</b>			<b>0</b>		
Nous avons adopté une politique d'approvisionnement responsable	Non	4	-	Une politique d'approvisionnement responsable balise les achats en fonction de critères liés à l'écoresponsabilité (ex. prioriser les produits locaux, recyclables, zéro déchet, etc.)	Politique d'approvisionnement générale, approuvée par le comité d'éthique et gouvernance du CA le 7 juin 2022, doit être bonifiée pour y ajouter le volet approvisionnement responsable
<b>Réduction à la source</b>			<b>17</b>		
Nous avons emprunté, partagé ou loué l'équipement plutôt que de l'acheter	Oui et 50 % et plus des équipements sont loués	3	3		
Nous avons utilisé des décors usagés	Oui, moins de 50 % des décors sont de secondes main	2	1	Les décors incluent les éléments de décors sur le site et sur scène, les arches de départ, etc.	
Nous avons adopté une directive pour que les achats soient faits en vrac ou en gros format lorsque possible	Oui	2	2		
Nous avons inclus des clauses d'écoresponsabilité dans les contrats avec les fournisseurs	Oui	4	4		Une clause a été introduite pour les fournisseurs alimentaire seulement pour interdire certains éléments (pailles, plastique compostable non prit en charge par les organismes de collecte)
Nous avons limité la quantité de produits distribués aux participant.e.s	Oui, réduction de plus d'un type de produits	2	2		
Nous avons diminué l'utilisation de produits qui contiennent des matières dangereuses	Oui	2	2		
Nous avons réduit ou banni l'utilisation de produits suremballés ou emballés individuellement	Oui, ne plus louer ou acheter de produits suremballés ou emballés individuellement	2	2		
Nous avons réduit ou banni l'utilisation de produits à usage unique	Oui, réduction des produits à usage unique	2	1		
<b>Approvisionnement local</b>			<b>6</b>		
Nous avons sélectionné des fournisseurs locaux (moins de 100 km)					
Pour les produits promotionnels	Oui, pour 50 % et plus	2	2	Pour chacune des catégories de produits, avez-vous eu recours à des fournisseurs établis à moins de 100 km du lieu de l'événement? Pour les choix de réponse en pourcentage, considérer le % en nombre absolu de fournisseurs.	
Pour l'alimentation	Oui, pour 50 % et plus	2	2		
Pour les autres biens et services	Oui, pour 50 % et plus	2	2		
<b>Approvisionnement responsable</b>			<b>2</b>		
Nous avons eu recours à des entreprises d'économie sociale (ex. OBNL, coopérative)	Non	2	-		
Nous avons fait affaire avec des entreprises qui ont une politique de développement durable ou qui sont engagés dans une démarche d'écoresponsabilité	Oui, pour 20 % et plus des fournisseurs	2	2		
<b>Innovation</b>			<b>0</b>		
Si vous avez mis en place une action innovante dans la sphère de l'approvisionnement pour réduire l'impact environnemental ou maximiser les retombées de votre événement, veuillez l'indiquer ici	N/A	1	-	Par innovant, on entend une mesure écoresponsable originale qui n'est pas répandue dans l'industrie. Expliquez le caractère innovant et l'impact de l'action sur l'empreinte de votre événement.	
<b>TOTAL APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE</b>			<b>25</b>		
		Maximum de points	34		
		Points applicables	33		
		Pourcentage	76%		



ALIMENTATION					
	Actions appliquées	Pointage maximal	Points obtenus	Précisions, définitions et exemples	Justification : ce que vous avez mis en place
<b>Offre alimentaire</b>			<b>2</b>		
Nous avons prévu des options de repas végétariens et/ou végétaliens	Oui, plusieurs options	2	2		
Nous avons offert des produits saisonniers	Non	3	-		
Nous avons priorisé les aliments locaux	Non	3	-		
Nous avons priorisé les aliments biologiques et issus du commerce équitable	Non	3	-		
Nous nous sommes assurés que des choix d'aliments santé étaient disponibles à des prix équivalents à celui des autres options disponibles sur le site	Non	3	-		
Nous avons exigé des fournisseurs alimentaires qu'ils indiquent clairement le contenu des mets préparés pour renseigner adéquatement les participants qui ont des allergies	Non	3	-		
<b>Contenants alimentaires</b>			<b>6</b>		
Nous avons utilisé des verres réutilisables	Oui, partout et avec un système de consigne	3	3		Fournisseur : Cupko
Nous avons invité les participants à amener leurs propres verres ou bouteilles	Oui	2	2		Communications réseaux sociaux et dans la programmation papier
Nous avons utilisé de la vaisselle durable (ex. réutilisable, compostable ou recyclable)	Oui, plusieurs types de vaisselle différents	3	1	Lors du choix de vaisselle utilisé sur un site, l'uniformité est très importante pour éviter les erreurs de tri et s'assurer que la vaisselle choisie soit valorisée. C'est pourquoi moins de points sont attribués lorsque plusieurs types de vaisselle différents sont utilisés simultanément.	
Pour simplifier le tri, nous nous sommes assurés de l'uniformité des contenants alimentaires	Non	4	-	Par exemple, tous les contenants alimentaires sont recyclables OU compostables, mais éviter d'avoir un mélange des deux.	
Nous avons offert des condiments en gros format plutôt qu'en formats individuels	Non	2	-	Exemple : beurre, ketchup, lait et crème pour café, sucre, etc.	
<b>Gestion des surplus alimentaires</b>			<b>5</b>		
Nous avons remis les surplus alimentaires à des organismes de bienfaisance ou les avons redistribués aux employés et bénévoles	Oui	2	2		
Nous avons quantifié les surplus alimentaires générés et données, puis avons diffusé les résultats dans le rapport d'événement	N/A	2	-		Pas de surplus car nous avons établi nos commandes en fonction de nos besoins réels. Le seul surplus a été généré par l'annulation du défilé et l'ensemble des repas ont été redistribué au personnel et à un organisme de bienfaisance (Accueil Bonneau)
Nous nous sommes assurés de prévoir les quantités de nourriture adéquatement pour éviter les surplus	Oui	3	3	Par exemple : commander moins de repas que le nombre de participants, réduire la grosseur des portions, analyse des quantités requises	
<b>Innovation</b>			<b>0</b>		
Si vous avez mis en place une action innovante dans la sphère de l'alimentation pour réduire l'impact environnemental ou maximiser les retombées de votre événement, veuillez l'indiquer ici	N/A	1	-	Par innovant, on entend une mesure écoresponsable originale qui n'est pas répandue dans l'industrie. Expliquez le caractère innovant et l'impact de l'action sur l'empreinte de votre événement.	
<b>TOTAL ALIMENTATION</b>			<b>13</b>		
	Maximum de points		39		
	Points applicables		36		
	Pourcentage		36%		

## EAU ET ÉNERGIE

	Actions appliquées	Pointage maximal	Points obtenus	Précisions, définitions et exemples	Justification : ce que vous avez mis en place
<b>Gestion de l'énergie</b>			<b>2</b>		
Nous avons mis en place des mesures de réduction de la consommation d'énergie	Oui, un moyen de réduction en place	2	1	Exemples de mesures : utilisation d'ampoules LED, directive de fermeture des lumières et appareils électroniques lorsqu'ils ne sont pas utilisés, etc.	<i>Fermeture des lumières sur site hors des heures d'ouverture.</i>
Nous avons réalisé un bilan des quantités d'énergie utilisée et des émissions de GES associées et l'information a été diffusée dans le rapport d'événement	Non	3	-		Données manquantes provenant du Stade olympique
Nous avons compensé les émissions de GES générées par l'énergie	Non	2	-		
Nous avons évité l'utilisation des énergies non renouvelables telles que les génératrices à essence	Oui	1	1		
<b>Sobriété numérique</b>			<b>0</b>		
Nous avons mis en place des mesures pour réduire l'impact de nos communications numériques	Non	2	-	Exemples de mesures : suppression des courriels, fermeture des caméras lorsque possible, adoption d'une politique de sobriété numérique, etc.	
Nous avons réalisé un bilan des quantités d'émissions de GES liées à notre usage du numérique et l'information a été diffusée dans le rapport d'événement	Non	3	-	Incluant : courriel d'invitation, plateformes numériques, etc.	
Nous avons compensé les émissions générées par notre usage numérique que nous avons calculées	Non	2	-		
<b>Gestion de l'eau</b>			<b>2</b>		
Nous avons réalisé un bilan de la quantité d'eau utilisée sur le site et l'information a été diffusée dans le rapport d'événement	Non	3	-		
Nous avons mis en place des mesures pour réduire l'utilisation des bouteilles d'eau à usage unique sur le site	Oui, plusieurs moyens de réduction en place	2	2	Exemples de mesures : verres consignés, stations de remplissage, interdiction de la vente de bouteille d'eau en plastique, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 7 fontaines d'eau potable</li> <li>- vente de bouteille d'eau limité à un espace sur le site principal</li> <li>- encouragé l'utilisation de verre consigné auprès du public plutôt que l'achat d'une bouteille d'eau</li> <li>- encouragé l'utilisation de bouteille réutilisable</li> <li>- vente de bouteille réutilisable sur le site</li> </ul>
<b>Innovation</b>			<b>0</b>		
Si vous avez mis en place une action innovante dans la sphère de l'eau et de l'énergie pour réduire l'impact environnemental ou maximiser les retombées de votre événement, veuillez l'indiquer ici	N/A	1	-	Par innovant, on entend une mesure écoresponsable originale qui n'est pas répandue dans l'industrie. Expliquez le caractère innovant et l'impact de l'action sur l'empreinte de votre événement.	
<b>TOTAL EAU ET ÉNERGIE</b>			<b>4</b>		
		Maximum de points	21		
		Points applicables	20		
		Pourcentage	20%		

## COMMUNAUTÉ ET RETOMBÉES LOCALES

	Actions appliquées	Pointage maximal	Points obtenus	Précisions	Justification : ce que vous avez mis en place
<b>Accessibilité</b>			<b>7</b>		
Nous nous sommes assurés que l'événement soit accessible aux personnes à mobilité réduite	Oui	4	4	Exemples : installation de rampes d'accès, toilettes accessibles, plateformes pour fauteuils roulants, aires de repos pour personnes âgées, etc.	Rampes, toilettes, plateformes et aire de repos en retrait des scènes
Nous avons offert des billets à un tarif solidaire pour les personnes à faible revenu	N/A	3	-	Sélectionnez N/A si l'événement est gratuit	Programmation gratuite
Nous avons mis des mesures en place pour que l'événement soit inclusif et non-discriminatoire pour tous	Oui	3	3	Exemples de mesures : présence de gardiens de sécurité, éclairage adéquat, toilettes mixtes, formation des employé.e.s et bénévoles sur le racisme, le sexisme et autres formes de discrimination, etc.	Présence de gardiens de sécurité, éclairage adéquat, toilettes mixtes, formation des employé.e.s et bénévoles sur le racisme, le sexisme et autres formes de discrimination, les agressions sexuelles (Comande un Angelot). Mise en place d'espaces bienveillants, aire de repos, mention dans le guide du festival qu'il s'agit d'un espace inclusif pour toutes (la nature même du festival est de promouvoir l'inclusivité diversités sexuelles et de genres)
<b>Engagement en développement durable</b>			<b>4</b>		
Nous avons adopté une politique de développement durable ou un plan d'action	Non	4	-	Une politique en développement durable est un engagement écrit de l'organisation envers le respect des principes du développement durable qui énonce notamment les valeurs et les orientations de l'organisation.	En développement
Nous avons prévu une part de notre budget pour la mise en place de mesures écoresponsables	Oui	2	2		Véhicules électriques/hybrides, location de verres consignés, fontaines d'eau, gestion MR sur site, bilan GES avec CQER
Nous avons communiqué les mesures écoresponsables mises en place avec les acteurs impliqués dans notre événement	Oui, au public	4	2		
<b>Retombées locales</b>			<b>8</b>		
Nous avons invité les employés à faire du bénévolat pour une cause dans la communauté ou le quartier où se tient l'événement	Oui	2	2		
Nous avons embauché des personnes défavorisées par l'emploi	Oui	2	2		
Nous avons embauché des personnes issues de la communauté ou le quartier dans laquelle se déroule l'événement	Oui	2	2		
Nous avons remis une part de nos profits en soutien à la communauté	Oui, au moins 25 %	2	2	Exemples : dons à des organismes communautaires ou caritatifs du quartier	
<b>Qualité de vie</b>			<b>9</b>		
Nous nous sommes assurés d'offrir de bonnes conditions de travail au personnel et aux bénévoles	Oui	3	3	Donner des exemples de mesures mises en place pour assurer de bonnes conditions de travail à vos employés et bénévoles.	Aménagement d'espace de repos meublé et agréables pour les pauses, fontaine d'eau réfrigérée pour le personnel, offre alimentaire variée et qualitative (dont végétarienne), mise à disposition de matériel et d'uniforme neuf.
Nous avons organisé une activité de reconnaissance pour reconnaître l'implication des bénévoles	Oui	3	3	Exemples : gala, fête, remise de prix ou concours	Remise de cartes cadeaux
Nous avons pris contact avec les communautés locales avant l'événement pour s'assurer de limiter les impacts de notre présence sur leur qualité de vie et avons maintenu un dialogue	Oui	3	3		
Nous avons délimité les éléments sensibles du milieu naturel pour éviter leur dégradation pendant l'événement	N/A	2	-		L'événement a maintenant lieu à l'Esplanade du Parc olympique, et non plus au parc des Faubourgs
<b>Innovation</b>			<b>1</b>		
Si vous avez mis en place une action innovante dans la sphère communauté et retombées locales pour maximiser les retombées de votre événement, veuillez l'indiquer ici	Oui	1	1	Expliquez le caractère innovant de l'action mise en place et son impact sur l'empreinte de votre événement.	Financement de : - 40 projets communautaires par et pour les communautés de la diversité sexuelle et de genre, - 5 bourses étudiantes pour les recherches visant les communautés de la diversité sexuelle et de genre, - recours à des fournisseurs travaillant avec des employé.e.s en réinsertion

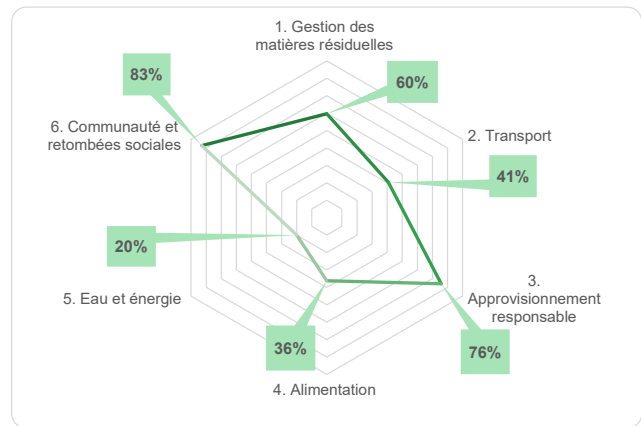
**TOTAL COMMUNAUTÉ ET RETOMBÉES LOCALES 29**

Maximum de points 40  
Points applicables 35  
Pourcentage 83%

## VOTRE INDICE D'ÉCORESPONSABILITÉ

1. Gestion des matières résiduelles	31	60%
2. Transport	20	41%
3. Approvisionnement responsable	25	76%
4. Alimentation	13	36%
5. Eau et énergie	4	20%
6. Communauté et retombées sociales	29	83%

Résultat total **122** **54%**



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES					
	2019 (référence)	2022	2023	2024	2025
<b>MESURES EN PLACE</b>					
Politique de gestion des matières résiduelles	non	en développement	adoptée	N/A	N/A
Stations de triage (déchets, recyclage, consigne, compost) sur le site principal du festival	oui (sauf compost)	oui	oui	oui	oui
Présence d'une brigade verte sur le site :					
Volet 1 - Triage des matières résiduelles	Volets 1-2	Volets 1-2	Volets 1 à 4	Volets 1 à 4	Volets 1 à 4
Volet 2 - Pesée des matières résiduelles					
Volet 3 - Caractérisation					
Volet 4 - Sensibilisation du public et employé.e.s/bénévoles					
Récupération et disposition adéquate des matériaux de construction générés lors de l'évènement	oui	oui	oui	oui	oui
Remise des objets perdus non réclamés à des organismes de bienfaisance pour redistribution	100%	100%	100%	100%	100%
Bilan des matières résiduelles, recyclables, compostables et déchets ultimes générés, incluant les quantités de résidus de construction et de matières dangereuses	partiel	partiel	complet	complet	complet
<b>PRODUCTION DE MATÉRIEL :</b>					
Réduction des supports imprimés promotionnels (dépliants programmation)	50 000	20 000	18 000	17 000	16 000
Réduction de la production et distribution d'articles promotionnels	non	oui	oui	oui	oui
Développement et production d'une signalétique réutilisable	non	oui perspective de vie de 3 ans	année 2	année 3	année de réévaluation du matériel existant
Utilisation d'éléments de décors réutilisables	non	10%	80%	80%	50%
Mise en place d'un système d'accréditation réutilisable	non	oui	oui	oui	oui
<b>CONTENANTS ALIMENTAIRES ET EAU EMBOUTEILLÉE :</b>					
Réduction ou élimination de bouteilles en plastique	23 112	6912 (réduction de 70%)	65% de réduction visée par rapport à 2022	éliminées	éliminées
Réduction des verres en plastique à usage unique	non	partielle	partielle	totale	totale
Utilisation obligatoire de vaisselle recyclable ou compostable par les fournisseurs alimentaires	non	oui	oui	oui	oui

<b>NOUVELLES MESURES À VENIR</b>					
Être accompagné.e.s par une ressource d'expertise externe : bonifier le plan d'action, notamment quant aux données quantifiables, afin d'établir une progression chiffrée réaliste	N/A	en discussion	révision et bonification du plan	N/A	N/A
Fixer un objectif de quantité maximale de matières résiduelles destinées à l'élimination	N/A	N/A	évaluation comparative avec 2022	oui	oui
Récupérer les mégots de cigarettes	non	partielle	oui	oui	oui
Améliorer la signalétique des stations de collecte des matières résiduelles pour les rendre plus visibles	N/A	N/A	oui	oui	oui
Communiquer la quantité de tonnes de CO2 émises lors des précédentes éditions afin d'engager et sensibiliser les parties prenantes et participant.e.s à réduire l'empreinte carbone par rapport à la précédente édition	N/A	N/A	oui	oui	oui

<b>TRANSPORT</b>					
	2019 (référence)	2022	2023	2024	2025
<b>MESURES EN PLACE</b>					
Promotion des transports en commun dans les communications liées à l'évènement	oui	oui	oui	oui	oui
Mise en place d'incitatifs à l'utilisation des transports actifs et collectifs	non	oui	prévu	prévu	prévu
Sensibilisation des employé.e.s aux répercussions de leur transport	non	en développement	oui	oui	oui
Présence de bornes de recharge pour véhicules électriques disponibles	non	oui	oui	oui	oui
Utilisation de véhicules électriques ou hybrides (défilé et déplacement sur site des employé.e.s/bénévoles)	non	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire	Obligatoire
Bilan des émissions GES du festival	non	partiel : Employé.e.s Agent.e.s d'accueil Artistes	complète : ajout fournisseurs	complet	complet
<b>NOUVELLES MESURES À VENIR</b>					
Développer des partenariats de transport	collaboration	collaboration	oui	oui	oui
Compenser les émissions de GES relatives au transport	non	calcul	viser une réduction par rapport à 2022	compensation partielle	oui
Communiquer les résultats du calcul des GES dans le rapport d'évènement	non	oui	oui	oui	oui
Créer un parc à vélos surveillé	non	non	oui	oui	oui

<b>APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE</b>					
	2019 (référence)	2022	2023	2024	2025
<b>MESURES EN PLACE</b>					
Politique d'approvisionnement responsable	non	en développement	adoptée	oui	oui
Inclusion d'une clause d'écoresponsabilité dans les contrats avec les fournisseur.euse.s	non	partiel	partiel	oui	oui
Privilégier les liens d'affaires avec des entreprises qui possède une politique de développement durable et un cadre social inclusif	partiel	partiel	oui	oui	oui
Privilégier la location, l'emprunt, le partage et la réutilisation de matériel et d'équipement sur l'achat	oui	oui	oui	oui	oui
Mutualisation de structures et partage de scènes avec d'autres festivals utilisant le même site	non	oui	oui	oui	oui
Sélection de fournisseurs locaux (moins de 100 km) :					
- produits promotionnels	non	partiel	partiel	oui	oui
- alimentation	oui	oui	oui	oui	oui
Interdiction du suremballage des produits	non	oui	oui	oui	oui
Réduction des produits à usage unique	oui	oui	oui	oui	oui
<b>NOUVELLES MESURES À VENIR</b>					
Choisir des fournisseur.euse.s et produits basé sur de critères environnementaux et sociaux	non	non	en développement	oui	oui

<b>ALIMENTATION</b>					
	2019 (référence)	2022	2023	2024	2025
<b>MESURES EN PLACE</b>					
Offre de menus végétariens disponible	?	obligatoire 30%	obligatoire 50%	obligatoire 75%	obligatoire 100%
Aliments de provenance locale (moins de 100 km) (au moins 25% des aliments)	inconnu	oui % inconnu	oui % à venir	au moins 25%	au moins 25%
Aliments certifiés biologiques ou équitables (au moins 5 % des ingrédients)	inconnu	oui % inconnu	oui % à venir	au moins 5%	au moins 5%
Diminution du gaspillage alimentaire	oui	oui	oui	oui	oui
Surplus alimentaires redistribués à un organisme communautaire local ou aux employé.e.s et bénévoles	oui	oui	oui	oui	oui
Recommandation auprès du public et du personnel employé d'apporter sa bouteille d'eau réutilisable	non	oui	oui	oui	oui
<b>NOUVELLES MESURES À VENIR</b>					
Établir des critères pour la sélection de l'alimentation : ingrédients locaux, biologiques et issus du commerce équitable	N/A	N/A	en développement	oui	oui

<b>EAU &amp; ÉNERGIE</b>						
	2019 (référence)	2022	2023	2024	2025	NOTES
<b>MESURES EN PLACE</b>						
<b>Eau :</b>						
Stations d'eau potable pour le remplissage de bouteilles réutilisables	non	oui	oui	oui	oui	
<b>Énergie :</b>						
Équipement électrique ou à piles rechargeables pour le montage et démontage de l'évènement	partiel	partiel	partiel	partiel	partiel	Augmentation du nombre d'équipement alternatif avec une réévaluation annuelle des besoins et disponibilités
<b>NOUVELLES MESURES À VENIR</b>						
Développer une politique d'économie/réduction de consommation d'eau et d'énergie	N/A	N/A	en développement	oui	oui	
Établir des critères de calcul et d'économie de l'énergie en collaboration avec le Parc olympique (site principal) afin de recevoir les informations nécessaires pour le bilan	N/A	non	oui	mesures en développement	mesures en développement	
Émettre un bilan sur l'utilisation de l'eau et de l'énergie	N/A	N/A	en développement	oui	oui	



PRATIQUES SOCIALES						
	2019 (référence)	2022	2023	2024	2025	
<b>MESURES EN PLACE</b>						
<b>Prévention contre l'harcèlement et les agressions sexuelles en milieu festif</b>						
Évènement certifié "Commande un Angelot" pour assurer la sécurité des personnes vivant une situation de violence sexuelle ou d'harcèlement sur le site principal.	non	oui	oui	oui	oui	
<b>Développement d'espaces bienveillants sécuritaires</b>						
Présence d'espaces bienveillants sur le site principal pour les jeunes de 14 à 25 ans et les personnes BIPOC	oui	oui	oui	oui	oui	
<b>Prévention, intervention et accompagnement psychosociale</b>						
Accès à des ressources, sur le site principal, telles que : tests de dépistage ITSS, intervention et accompagnement psychosociaux liés à l'usage d'alcool ou autres substances	non	oui	oui	oui	oui	
<b>Accessibilité des évènements en Langue des Signes Québécoise</b>						
Traduction de la majorité des grands évènements en LSQ	non	partiel	ajout 5%	ajout 20%	ajout 30%	
<b>Mobilité réduite :</b>						
Accessibilité du site aux personnes à mobilité réduite	oui	oui (à améliorer)	oui	oui	oui	
Plateformes dédiée aux personnes à mobilité réduite	oui	oui	oui	oui	oui	
Toilettes adaptées	oui	oui	oui	oui	oui	
<b>Reconnaissance de l'implication des bénévoles</b>						
Remise de cartes-cadeaux et avantages	oui	oui	oui	oui	oui	
<b>Financement de projets communautaires 2SLGBTQIA+</b>						
Subvention visant à promouvoir du contenu communautaire par et pour les communautés de la diversité sexuelle et de genre partout au Québec	oui (20 pour 40K \$)	oui (37 pour 120K \$)	oui (nb à confirmer)	oui (nb à confirmer)	oui (nb à confirmer)	2020 : 62K \$ 2021 : 82K \$
<b>Remise de prix et bourses communautaires</b>						
Reconnaître et soutenir l'activisme des organismes et personnes 2SLGBTQIA+	oui	oui	oui	oui	oui	
<b>Engagement bénévole des employé.e.s et membres du CA</b>						
Encourager la participation à des évènements communautaires 2SLGBTQIA+	oui	oui	oui	oui	oui	
Embauche de personnes issues de communautés marginalisées et du quartier dans laquelle se déroule l'évènement	oui	oui	oui	oui	oui	
<b>Présence d'une équipe de travailleur.euses. de rue</b>						
Assurer la cohabitation entre les personnes en situation de marginalité et les participant.e.s lors des journées communautaires dans l'espace publique du Village	Non	Partiellement	oui	oui	oui	
<b>Développement des relations avec les communautés locales</b>						
Limiter les impacts de la présence de l'évènement sur la qualité de vie	oui	oui	oui	oui	oui	Édition 2022 : aucune plainte reçue par l'Esplanade concernant le bruit
Développement de dialogues et partenariats avec des organismes locaux rejoignant des communautés marginalisées de la diversité sexuelle et de genre	oui	oui	oui	oui	oui	
Publication de revendications politiques issues du secteur communautaire 2SLGBTQIA+	oui	oui	oui	oui	oui	
<b>NOUVELLES MESURES À VENIR</b>						
Développer les relations avec l'arrondissement Hochelaga-Maisonneuve (quartier de l'emplacement du nouveau site)	N/A	non	oui	oui	oui	
Créer un poste de gestion de plaintes sur le site	N/A	non	oui	oui	oui	
Offrir de la formation sur les enjeux des communautés 2SLGBTQIA+ à l'ensemble de l'équipe	non	non	oui	oui	oui	
Communiquer les mesures écoresponsables mises en place auprès des acteur.rice.s impliqué.e.s	non	non	oui	oui	oui	

